Décision 01-D-23 du 10 mai 2001

relative à des pratiques de la société Abbott sur le marché des produits anesthésiques

Posted on: 22 mai 2001 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ministre délégué aux finances et au commerce extérieur
Dispositif(s)	Sanction pécuniaire
Entreprise(s) concernée(s)	Abbott

Lire

le texte intégral de la décision
111.5 Ko

le communiqué de presse